



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

 **CNPF** Provence-Alpes-
Côte d'Azur



Les branches en forêt, un atout pour les sols



Ces « rémanents », issus de la coupe, nourrissent le sol des forêts.

Leur décomposition permet un retour au sol des minéraux que l'arbre a extraits en poussant. C'est important pour la fertilité naturelle des sols, car, ici, jamais d'engrais !

Ce sont des refuges pour des insectes et animaux et une protection pour les jeunes pousses.

En savoir plus :



Des passages dédiés sont mis en place pour éviter la circulation des engins partout en forêt. Les rémanents y servent de protection pour ne pas tasser le sol.

Ils se désagrègent en quelques années. Leur broyage n'est justifié qu'autour des habitations et routes. Au sein des forêts, ils n'augmentent pas le risque incendie.

*Dans le cadre du projet
«La CCAPV active pour
l'avenir de sa forêt» avec*



*Financé grâce
à l'aide de*



L'EUROPE INVESTIT DANS LES ZONES RURALES



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

 **CNPFP** Provence-Alpes-
Côte d'Azur



Ici, on éclaircit et on régénère la forêt



La forêt est un milieu en évolution.

Elle passe par divers stades de développement, sur un cycle de 70 à 125 ans.

Des coupes vont favoriser les plus beaux arbres et leur permettre de se développer.

Une forêt gérée est moins sensible aux incendies.

Le forestier prépare ainsi la forêt de demain.

En savoir plus :



Les arbres sont trop serrés pour se développer. La coupe va leur donner de la lumière et favoriser les jeunes pousses. La forêt sera plus vigoureuse.

Le bois est un matériau écologique et une énergie renouvelable. La coupe est réalisée par des entreprises locales et valorisée sur le territoire régional.

*Dans le cadre du projet
«La CCAPV active pour
l'avenir de sa forêt» avec*



*Financé grâce
à l'aide de*



UNION EUROPÉENNE
Fonds Européen Agricole
pour le Développement Rural

L'EUROPE INVESTIT DANS LES ZONES RURALES